

Socrate : ... « Si l'on est depuis longtemps en possession de savoirs que l'on a appris et que l'on sait, on peut réapprendre à nouveau ces mêmes savoirs, en saisissant et tenant le savoir de chaque objet, savoir dont on était en possession, mais qu'on n'avait pas présent à la pensée ».
Platon¹

Cette contribution s'est jouée en deux temps et à deux voix...

La première partie est un article écrit dans le cadre d'un mémoire de recherche en psychologie sociale sur la dynamique à l'œuvre dans l'accompagnement en VAE en travail social : je souhaitais comprendre les effets de l'interaction entre l'accompagné et l'accompagnant. Cette relation dynamise-t-elle le processus de reconnaissance professionnelle du candidat ? La question de la reconnaissance, en effet, se limite-t-elle à l'acte officiel de la validation du jury ou est-elle à l'œuvre, en amont, dans le cadre de l'accompagnement ?

La deuxième partie vient en écho à ce premier texte : au cours d'un accompagnement VAE, de nos places respectives de candidate et d'accompagnatrice, nous avons souhaité prolonger cette réflexion, au travers d'un double témoignage.

Partie 1 : Vers une reconnaissance professionnelle et personnelle

L'accompagnement à la VAE joue une fonction tierce : c'est un espace intermédiaire facilitateur, une interface pour atteindre les deux dimensions, personnelle et sociale, de la reconnaissance. En s'inspirant des recherches du psychologue socio-constructiviste Lev Vygotski (1934), nous pouvons dire que la relation d'accompagnement est un espace interactif qui mêle à la fois la dimension intersubjective et intrasubjective du langage (communiquer et se parler à soi-même) et qui permet le passage de *l'inter* (le rapport à autrui) à *l'intra* (le rapport à soi). Le dialogue y est fondamental : « c'est essentiellement l'échange de parole qui fait lien ici » (Ardoino 2001). La communication entre l'accompagné et son interlocuteur est basée sur l'écoute active et l'interpellation réciproque, qui invitent ainsi le candidat à la réflexivité, au questionnement sur lui-même : « cette situation dans laquelle le sujet dialogue avec lui-même sous la contrainte d'un commerce avec l'autre, lui rend sa propre expérience étrangère » (Clot 2003). La prise de distance avec soi-même par le concours de l'autre participe, de ce fait, à la reconnaissance de soi.

Or cette dynamique de reconnaissance suppose avant tout un cadre, un contexte qui lui soit propice, offrant « à ceux qui y participent la possibilité de se reconnaître comme *actants* et *sujets*, non comme *outils* ou *objets* » (Istria Reconnaissance et compétences, p. 23). L'accompagnement constitue ce contexte facilitateur qui favorise ce lien de réciprocité, source de reconnaissance mutuelle.

¹ Platon, *Théétète*, 198 d.

UN ESPACE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE

En quoi l'accompagnement est-il une posture professionnelle favorable à l'émergence d'une reconnaissance mutuelle entre l'accompagné et son interlocuteur ?

Le principe de réciprocité : un fondement éthique de l'accompagnement

Le candidat à la VAE est envisagé de manière duale dans son rapport avec l'accompagnateur : comme un acteur à part entière, porteur d'un projet singulier et comme un partenaire. Cette relation est paritaire : il n'y a pas de domination entre les deux sujets où l'un serait expert et l'autre ignorant. L'échange ne s'effectue pas sur l'apport d'un savoir mais sur une mobilisation interactive des savoirs et connaissances de chacun. La dynamique de reconnaissance s'enracine dans un rapport d'égalité entre l'accompagné et son interlocuteur.

Paradoxalement, la relation est également asymétrique dans le sens où chacun a une place bien distincte : le professionnel et le bénéficiaire. Elle naît du fait de « la reconnaissance de l'autre comme *autre*, comme une *personne* » (Paul 2004, p. 130). Le candidat occupe une place centrale reconnue par le professionnel, qui est, quant à lui, dans une position périphérique. « Moins que de le guider, conduire, il s'agit, alors essentiellement, de se mettre à l'écoute de celui qu'on accompagne, postulé explicitement seul capable en définitive de choisir où il veut aller et comment il l'entend s'y prendre » (Ardoino 2001). Dans ce sens, les candidats interrogés dans le cadre d'une recherche que j'ai effectuée se sont sentis acteurs de leur parcours VAE : « j'étais toujours été maître du jeu dans la gestion du contenu, même s'il y avait la commande [...]. On ne m'apportait pas un savoir prédigéré à engloutir ; là du coup, j'ai eu le sentiment d'aller le chercher ce savoir, d'aller chercher les connaissances » (Corinne)².

« Qui sait qu'il sait, écoute-le, qui ne sait pas qu'il sait, éveille-le » (proverbe Chinois)

L'accompagnement à la VAE ne peut se réduire à une conception techniciste. C'est au contraire l'occasion d'une rencontre, d'un « dialogue entre deux subjectivités » (Lainé 2005, p. 176). Cet échange verbal suppose une reconnaissance mutuelle des interlocuteurs qui peuvent tenir tour à tour un rôle de répondant et de questionneur.

L'accompagnateur est en effet un *éveilleur*, un éclairer, il est le témoin actif du récit du candidat : il ne se contente pas de le rassurer, de le combler dans ses attentes, mais cherche à l'interpeller pour l'amener à s'interroger sur lui-même.

La relation d'accompagnement, un espace de co-production

La relation d'accompagnement se construit sur la base d'un partenariat ouvert et éclairé. L'accompagnateur crée les conditions pour éviter les rapports de domination avec le candidat : il s'appuie sur la richesse de l'autre et l'invite à faire de même. Ils se donnent et se reçoivent en tant que sujet : « l'échange est enrichissant, valorisant et épanouissant de part et d'autre » (Labelle 1996, p. 18). Cette écoute active réciproque et cette reconnaissance mutuelle permettent ainsi d'établir une relation de co-production entre les protagonistes qui deviennent dès lors partenaires de réflexion. L'accompagnement s'invente chemin faisant : le candidat apporte son savoir en tant qu' « expert de sa propre expérience » (Mayen 2004) et l'accompagnateur joue un rôle de facilitateur, de personne ressource et de garant de la

² Pour respecter l'anonymat des candidats interviewés, les prénoms ont été changés.

méthodologie, comme le démontrent les témoignages de candidats à la VAE-DEES que j'ai recueillis : « je n'ai pas senti être en face de quelqu'un qui détenait un savoir et qui m'écrasait » (Sylvie). L'accompagnateur « n'avait pas de direction pour moi, mais il m'ouvrait des pistes, après c'est moi qui la définissais [...]. Il me donnait des outils mais je pouvais les prendre ou ne pas les prendre ...Après à moi d'aller chercher ou pas » (Corinne).

L'accompagnateur est à la fois ce pair qui permet la reconnaissance mutuelle et cette figure de l'altérité, cette « butée d'étrangeté», comme dirait M. Paul (2004), qui invite à la reconnaissance intrasubjective...

UNE PORTE OUVERTE VERS LA RECONNAISSANCE DE SOI...

L'accompagnement à la VAE est une interface, un entre-deux : à la fois un lieu de rencontre et de confrontation avec l'autre (l'accompagnateur, les pairs : les autres candidats), et un lieu de rencontre avec soi-même. L'accompagnement participe au processus de dévoilement et de reconnaissance personnelle en ne positionnant pas le candidat comme un sujet passif et reproducteur, mais en l'appelant à devenir actif et créateur, à se positionner en auteur, en praticien réflexif.

Au travers de l'accompagnement à la VAE, trois figures de l'altérité concourent, à différents niveaux, dans le processus de reconnaissance de soi :

L'autre, comme « médiateur »

Le processus de reconnaissance suppose le détour de l'autre, il ne peut se réaliser sans un tiers. Je ne peux pas m'auto-reconnaître, « je ne deviens conscient de moi, je ne deviens moi-même qu'en me révélant pour autrui, à travers autrui et à l'aide d'autrui » (Todorov 1997), d'où l'utilité de l'accompagnement dans la démarche VAE.

L'accompagnement à la VAE constitue une régulation externe pour le candidat engagé dans cette dynamique de reconnaissance professionnelle. Cette dernière « nécessite en effet des outils d'investigation et d'accompagnement pour que s'opère l'appropriation. La reconnaissance des acquis ne peut relever de la seule auto-évaluation » (Cherqui-Houot 2001, p. 59). La démarche (découpée en étapes significatives), les outils (supports méthodologiques, fiches explicatives...) et les techniques (entretiens d'explicitation, de retour sur le parcours...) proposés par l'accompagnateur, sont autant de moyens pour le candidat de revisiter sa propre expérience. En effet, ce tiers extérieur permet à l'accompagné de s'extraire de sa subjectivité, d'extérioriser ses savoirs endogènes, en favorisant l'auto-analyse ainsi que l'échange entre pairs lors des temps d'accompagnement collectif. Dans ce processus, l'accompagnateur joue un rôle de médiateur : l'origine étymologique de ce terme vient de *médiatour* (datant du début du XIV^{ème} siècle) qui signifie « celui qui *s'entremet* pour créer un accord ». L'accompagnant est à la fois une *interface* (entre le candidat, les supports VAE, son expérience) et un moyen de se les *approprier*.

Le référentiel métier, le livret 2 et sa notice d'accompagnement fournissent « une trame commune de discussion au candidat et à l'accompagnateur. Le référentiel est tout à la fois un garde-fou et un guide pour le candidat » (Olry 2004, p. 37). Il permet notamment de le positionner professionnellement, en revisitant les contours de son travail. L'accompagnement, dans les premiers temps de la démarche, se concentre sur la lecture et la compréhension de ces supports pédagogiques. Il s'agit d'instaurer un dialogue entre ces derniers et les personnes accompagnées afin qu'elles parviennent à appréhender et intégrer les mots du référentiel, non pas de manière théorique et abstraite mais au regard de leur expérience professionnelle. « C'est quelque chose de mort le référentiel, ce n'est pas vivant si tu ne l'incarnes pas. Il fallait vraiment

que ce référentiel soit incarné, qu'il prenne corps » (Fabienne). L'accompagnateur aide aussi le candidat au niveau méthodologique à mettre en forme son dossier suivant les exigences et attentes de l'organisme valideur : « Il m'a permis de bien cerner la commande (...), le cadre de la démarche » (Corinne).

De même, au travers des techniques d'explicitation, le professionnel tente d'établir un lien entre le candidat, son parcours et sa pratique ; le but étant, selon la formule d'Yves Clot, de recueillir « le dialogue entre l'auteur et la situation » (Clot, 1999). C'est par l'écoute non-jugeante que naît cet échange entre l'accompagné et son histoire professionnelle. En effet, l'accompagnement est en quelque sorte un processus d'autorisation (Lainé, 2005), qui permet au candidat d'oser dévoiler ses connaissances : « je les avais, mais je n'osais pas les expliciter, les exploiter » (Pierre). « C'est quand même une démarche où on se met à nu, c'est vrai que c'est important de se sentir en confiance » (Corinne).

L'accompagnement est un espace de libre expression, dans lequel le candidat est autorisé à parler concrètement de son expérience, aussi banale soit-elle, à expliciter ses gestes quotidiens en levant les implicites. L'accompagnant assure, de ce fait, une fonction de régulation dans le déroulement de la procédure VAE : « c'est un vase communiquant entre l'étape des jets de premières écritures et la finalité en soi qui est d'arriver à remonter le challenge, d'arriver à la fin du livret 2 » (Pierre).

L'autre, comme « butée d'étrangeté »

Le rôle de l'accompagnement, dans le processus de VAE, renvoie également à l'image de la « butée d'étrangeté », dans le sens où l'accompagné, tout au long des entretiens, se confronte, se heurte au regard, à la parole de l'autre (l'accompagnateur, les pairs), qui, par son action (ses annotations, son questionnement), a un effet de distorsion sur le discours du candidat ; ce dernier ne pouvant sortir indemne de cette rencontre. Plus qu'un effet miroir, l'accompagnement dans ces interactions verbales a comme finalité de renvoyer l'autre à lui-même, afin qu'il soit en prise avec lui-même. Cette fonction d'interpellation participe à la médiation dont il vient d'être question précédemment. Elle est source de clarification, de compréhension pour le candidat, qui est appelé à revisiter la cohérence de son histoire. « L'accompagnement est un *catalyseur*. Il est là pour lever le voile, et surtout pour redonner le droit à chacun de reprendre la parole sur son parcours » (Veilhan, 2004).

L'accompagnateur, en tant que personne ressource stimule la réflexion des candidats avec des apports méthodologiques et théoriques qui font écho à leur expérience et qui constituent des pistes de recherche à creuser, et non pas des savoirs exogènes à assimiler. La confrontation avec la théorie, dans ce sens, est une autre forme d'altérité qui permet aux candidats de sortir de l'expérience close sur elle-même.

L'accompagnement concourt ainsi à un *processus de dévoilement* à la fois du passé (les acquis expérientiels) et de l'avenir (les potentialités), en redonnant une certaine lisibilité à l'expérience, qui « échappe [...] à ceux à qui elle appartient » (Clot et Diallo 2003). L'explicitation, la verbalisation sont donc essentielles. « Dire ou écrire le travail fait du langage utilisé pour y parvenir, un instrument d'action interpsychologique et social » (id). L'échange avec l'accompagnateur dans ce travail réflexif sur l'expérience n'est donc pas sans conséquence sur le sujet accompagné. Ce dernier « cherche toujours chez son interlocuteur de quoi agir sur lui » et « c'est ainsi qu'il peut trouver, paradoxalement en cherchant dans les autres, souvent sans s'y attendre, quelque chose de neuf en lui-même » (id). « Je pense que le fait d'avoir une personne extérieure nous aide à nous positionner par rapport au langage, la façon dont on l'utilise au niveau des écrits (...), il nous aide à reformuler pourquoi on fait

ceci, à quel titre et dans quel cadre. J'avais de la matière, mais je ne savais pas comment l'écrire, la traduire, la conceptualiser » (Sylvie).

Dans ce travail de mise en mots de l'expérience, le candidat est invité à conjuguer son récit à la première personne, à conquérir une place d'auteur en se « déshabillant » professionnellement, en décrivant au plus près le réel de sa pratique, tout en marquant une certaine distance avec elle.

« **Soi-même comme un autre** » (P. Ricoeur 1990)

Dans la démarche VAE, « ce qui est mesuré, c'est la capacité du candidat à être praticien réflexif, à se distancier de son expérience » (Olry 2004). Dans ce sens, l'accompagnement apporte une plus-value. L'accompagnateur, en tant que « médiateur » et « butée d'étrangeté », concourt à ce mouvement de *décentration* du candidat sur sa pratique et sa culture professionnelle. De ce fait, « l'accompagnement est un véritable acte pédagogique » (Veilhan 2004). Il favorise un travail métacognitif qui permet au candidat d'opérer un dédoublement de soi, de dépasser sa position de praticien, en s'observant, en portant un regard critique, extérieur sur lui-même. En effet, comme le souligne mon collègue, « l'exercice proposé au cours des entretiens VAE oblige à un décentrement puis à une mise à distance, comme si *je* parlait d'un autre, pour permettre de comprendre ce qui s'est joué, puis de l'analyser ». Ce pas de côté amène ainsi la personne accompagnée à conscientiser ses acquis, à théoriser sa pratique, à mieux définir ses responsabilités et à mettre en lumière sa singularité, sa part de créativité, son « style professionnel » (Lainé 2005) : « L'accompagnement m'a permis de vraiment prendre conscience que j'avais du matériel, c'est un peu une reconnaissance de ce que l'on est, parce que l'on bosse, on fait des choses mais ce n'est pas forcément pris en compte, et là je trouve que c'est un peu mis en valeur ». (Fabienne)

Ce regard réflexif rétroactif permet ainsi au candidat, dans son travail d'écriture du livret 2, de dissocier le « je » de l'expérience, lui en tant que praticien et objet du récit, et le « je » narrateur, lui en tant que metteur en scène de son histoire professionnelle. Dans ce sens, l'accompagnant aide le candidat à trouver une position d'auteur. Il est essentiel dans la démarche VAE que le candidat investisse une posture de praticien réflexif, qu'il soit producteur de sens.

Par conséquent, dans l'accompagnement, se joue un processus qui mobilise l'identité narrative, elle-même imbriquée dans le processus de reconnaissance. Ainsi, le praticien-auteur, en narrant sa pratique, se rend compte que « dans les mêmes occasions, d'autres personnes n'auraient pas agi de la même manière. Ces différences et leur mise en évidence révèlent quelque chose de soi. Il s'agit de « reconnaissance de soi dans l'expérience » (Olry 2004).

Le candidat, en élaborant son livret 2, se met en scène au travers de son identité narrative : il se raconte, cherche à faire du sens en se réappropriant son passé, en créant des liens entre les événements, les situations de travail, afin de dessiner la trame, le fil conducteur de son histoire. Dans cette perspective, l'accompagnement à la VAE peut être aussi un espace de libre expression, dans lequel le candidat confie ses amertumes, ses difficultés liées à son passé. Se raconter à un tiers permet ainsi de faire le point, de prendre du recul et envisager autrement l'avenir, en se mettant en projet. La démarche VAE, en effet, peut avoir des effets bénéfiques pour le candidat : « une restauration du sentiment de confiance en soi, une réassurance ou un repositionnement personnel... » (Cuvillier 2004, p. 133). Cette prise de recul sur la pratique a eu des incidences majeures pour certains candidats interrogés en les

repositionnant dans leur vie professionnelle et personnelle : « Je me repose un peu plus maintenant, je réfléchis parce qu'on m'a donné d'autres éclaircissements sur ma façon de faire (...) Ça m'a permis de m'affirmer, de dire que j'existe » (Sylvie). « Ça amène de la sérénité, le fait d'avoir une meilleure conscience de soi (...). Je suis confiante, je n'ai plus rien à prouver parce que je sais qui je suis, donc j'ai juste à être ce que je suis » (Corinne).

Le parcours VAE est donc l'occasion de se retrouver, de s'approprier son expérience et de s'y faire reconnaître, et l'accompagnement, dans ce processus, joue un rôle majeur. Il concourt, de ce fait, à rendre lisible et intelligible l'expérience aux yeux du jury VAE.

L'accompagnement participe au travail de mise en mots de l'expérience, de lisibilité du parcours, en incitant le candidat à expliciter, à se rendre compréhensible envers autrui. Par le détour de l'intersubjectivité, il accède ainsi à sa propre subjectivité qui, une fois conscientisée et verbalisée, est communicable à l'autre. De ce fait, l'accompagnement contribue, pour une part, à la dynamique de reconnaissance des acquis sous ses deux facettes personnelle et institutionnelle, d'où la notion d'interface pour le qualifier.

L'accompagnateur, dans ce processus de reconnaissance professionnelle est à la fois :

- un passeur : il aide le candidat à passer et dépasser cette étape de la reconnaissance de soi : travail d'auto-analyse sur sa pratique, de rassemblement de preuves, afin d'accéder à l'étape suivante, celle de l'évaluation du jury.

- un passant : il n'est qu'un acteur de la démarche, il n'intervient pas dans la procédure de validation. Le candidat, pendant sa « soutenance », défend seul son dossier devant les membres du jury...

L'accompagnant est donc un partenaire dans cette quête, nous pourrions même dire cette conquête de reconnaissance professionnelle. Nous parlons de reconnaissance conquise, parce qu'en amont de la décision finale du jury, rien n'est acquis, rien n'est automatique : tout reste à faire pour le candidat. Incertain de l'issue de sa démarche, un travail d'élaboration qui est exigé de sa part. L'accompagnateur l'aide ainsi à identifier, prouver, justifier ses acquis expérientiels en vue d'obtenir la reconnaissance sociale et institutionnelle, symbolisée par la certification.

Pour conclure...

Ce travail que nous avons mené révèle que l'accompagnement est essentiel dans le parcours VAE pris dans une dialectique de la *procédure* et du *processus*. La procédure répond à des logiques économiques, alors que le processus, quant à lui, renvoie à des logiques humaines, à la visée émancipatrice de l'accompagnement. Le professionnel, dans l'interaction avec le candidat, a un pari à tenir, un challenge à relever : ne pas renoncer aux valeurs qui l'animent, à ses principes éthiques, cependant l'accompagnement n'est pas seulement un idéal à atteindre. De ce fait, il doit tenir compte des contingences de temps et des contraintes inhérentes à la démarche. Il ne s'agit pas de faire un choix entre ces deux exigences, mais de savoir les concilier au mieux. Le rôle de l'accompagnateur à la VAE dans ce parcours de reconnaissance professionnelle réside dans ce compromis : à la fois aider le candidat à se conformer à la procédure, la lui rendre lisible pour espérer atteindre la reconnaissance institutionnelle, et, à la fois, favoriser le processus pour dynamiser la reconnaissance personnelle.

En tant que représentant et garant de la procédure, l'accompagnant contribue à donner vie au dispositif en l'ajustant à l'expérience du candidat, tout en le recadrant si nécessaire. Il joue sur cette double casquette : adaptabilité-conformité /souplesse-rigueur. En effet, il est

essentiel que l'accompagnateur respecte la dynamique singulière des candidats et le contexte dans lequel s'inscrit sa pratique. Il doit s'adapter à la personne, mettre à l'œuvre une posture d'écoute active, compréhensive et valorisante, basée sur le principe de réciprocité, sur les notions de partage, de mobilisation interactive des savoirs de chacun. L'accompagnement dans cette optique peut ainsi jouer un rôle *moteur* dans ce travail d'analyse de la pratique : être une source de questionnement, de compréhension.

De la théorie à la pratique, il n'y a qu'un pas de danse...

Cette réflexion nous avons souhaité lui donner une autre couleur, en l'illustrant au travers d'un double témoignage imagé : tentant de faire des rapprochements entre la pratique d'accompagnement en VAE et le Tango (**Partie 2**)...

Bibliographie

- ARDOINO J., « De l'accompagnement en tant que paradigme », Conférence donnée à l'Université Toulouse II, séminaire Repere-crefi, 13 juin 2001
- CHERQUI HOUOT I., *Validation des acquis de l'expérience et universités: quel avenir ?*, Paris : L'harmattan, 2001
- CLOT Y., *La fonction psychologique du travail*, Paris :PUF, 1999
- CLOT Y., « La formation par l'analyse du travail », in Maggi B. (dir.), *Manières de penser, Manières d'agir*, Paris : PUF, 2000, pp. 133-156
- CLOT Y. et Diallo M., « L'exploration de l'expérience dans l'analyse de l'activité : problèmes de méthode », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 2003, vol. 32-2 : « De l'analyse du travail à la validation des acquis», pp. 203-217
- CUVILLIER B., « La Validation des Acquis de l'Expérience, un nouveau tremplin pour la formation», *Education Permanente*, 158 : «Les acquis de l'expérience, 1», 2004, pp. 127-140
- ISTRIA MP., « Reconnaissance et compétences », MEDEF, 11/2002
- LABELLE J-M., *La réciprocité éducative*, Paris : PUF, 1996
- LAINE A., *VAE, quand l'expérience se fait savoir*, Ramonville St-Agne, Erès, 2005
- MAYEN P., « Caractériser l'accompagnement en VAE. Une contribution de didactique professionnelle», *Education Permanente*, 159 : « Les acquis de l'expérience, 2», 2004, pp. 7-22
- OLRY P., « Saisir son expérience lors d'une VAE : l'auto-analyse du travail en perspective », *Education Permanente*, 159 : «les acquis de l'expérience, 2», 2004, pp.37- 49
- Paul M., *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan, 2004
- RICOEUR P., *Parcours de la reconnaissance*, Paris : Stock, 2004
- RICOEUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil, 1990
- TODOROV T., *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris : L'Harmattan, 1997
- VEILHAN A., « L'éthique de l'accompagnement en validation des acquis de l'expérience : de l'individuel au collectif », *Education Permanente*, 159 : «des acquis de l'expérience, 2», 2004, pp. 107-116
- VYGOTSKI L., *Pensée et langage*, Paris : La dispute, 1997.